



NÉGOCIATIONS SALARIALES 2026 ...QUELLES NÉGOCIATIONS ??

La première véritable séance de « Négociation salariale 2026 » a eu lieu la semaine dernière, et malheureusement, les années se suivent et se ressemblent :

AUCUNE MESURE COLLECTIVE N'EST PROPOSÉE PAR L'EMPLOYEUR !

LE SYNDICAT FO RAPPELLE QU'IL N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD 2025 POUR CETTE MÊME RAISON !

Voici les mesurettes annoncées par la Direction :

- Reconducttion des barèmes forfaitaires LBP et LBP L&F en cas de promotions (CF mesures 2025).
- Reconducttion de l'enveloppe égalité professionnelle de 600 K€.
 - Cette enveloppe ne doit servir qu'à combler les disparités salariales et en aucun cas ne doit être détournée à un usage managérial. Son utilisation ne doit pas être conditionnée à l'avis du manager.
- Reconducttion de l'abondement de l'épargne salariale (1500 euros max sur le PEG et 1700 euros max sur le PERCOL assurantiel).
- Reconducttion à l'identique du forfait de mobilité douce selon les mêmes critères pour un montant de 250 €.
- Reconducttion de la possibilité de monétisation du CET sans durée minimale d'épargne préalable.
- Enfin, quelques mesurettes sur la prise en charge des cotisations santé et prévoyance :
 - Prolongation d'une année à compter du 1^{er} mars de la prise en charge patronale majorée des cotisations de nos régimes santé et prévoyance.
 - Frais de santé : gain pour 2026 de **108,12 euros** pour le salarié (**soit 9,01 euros par mois**).
 - Prévoyance, deux exemples donnés par la Direction : gain annuel de **75 euros** (**soit 6,25 €/mois**) pour un salarié dont la rémunération est de **50 000 euros bruts annuel** et **112,44 euros** (**soit 9,37 €/mois**) pour un salarié rémunéré à **75 000 euros bruts annuel**.
- Moratoire de 4 mois à compter du 1^{er} juin 2026 sur les cotisations de notre régime Frais de Santé
 - Economie pour le salarié en 2026 : **325,20 euros** (**soit 81,30 € /mois**).
- **Ces deux dernières mesures ne sont pas pérennes alors même que la cotisation mutuelle a augmenté en 2026.**
- De vagues promesses quant à une augmentation de l'enveloppe consacrée au variable individuel
 - La Direction s'est refusée à nous donner le moindre chiffre.

OU SONT LES AUGMENTATIONS SALARIALES ??

POUR FO, SEUL COMpte LE CHIFFRE EN BAS DE LA FEUILLE DE PAIE DU SALARIÉ !!!

FO DEMANDE :

- **Des mesures salariales collectives, comblant tout ou partie de l'inflation.**
- **Puisque la Direction n'a qu'une enveloppe restreinte (non négociable), destinée uniquement aux mesures individuelles, FO demande, pour plus d'équité, à ce qu'elle soit utilisée pour des mesures collectives.**

- Une vraie Prime de Partage de la Valeur de 1000 euros par salarié qui récompense l'investissement et les efforts de nos collègues depuis la mise en place des plans de remédiation, nous rappelons que les comptes La Banque se sont redressés en 2025.
- À ce que le poids de l'âge et l'expérience acquise des seniors ne soient plus une entrave à une augmentation.
- Une augmentation du ticket restaurant à 11 euros avec une participation employeur à 7 euros.



« Les salariés créent la valeur, ce qui compte, c'est son partage »

Fort de ce constat, les Représentants FO ont pris langue avec leurs homologues des autres Organisations Syndicales et répondu favorablement à la proposition d'une intersyndicale.

Unis, nous sommes plus forts face à la Direction pour défendre le pouvoir d'achat de nos collègues.

Le Syndicat FO appelle l'ensemble des Organisations Syndicales présentes aux négociations salariales à jouer le jeu de la solidarité et prendra, en ce qui le concerne, toutes ses responsabilités !

POUR FO, FIDÈLE À NOS VALEURS, SEULS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ET LEUR BIEN-ÊTRE DICTENT NOS REVENDICATIONS ET NOS ACTIONS !

VOUS POUVEZ TOUJOURS COMPTER SUR NOUS !

Nous sommes à votre écoute. Vous pouvez nous contacter sur notre messagerie LinkedIn, ou

sur notre boîte mail Lilo : FO.LBP@lilo.org

N'hésitez pas à consulter régulièrement nos sites :

[Force Ouvrière La Banque Postale \(sharepoint.com\)](#) - [La Fédération - FECFO](#) - [Qui sommes-nous ? | FO-Cadres](#)

REJOIGNEZ NOUS



FO.LBP@lilo.org / 06 70 33 71 78



Agissons, ensemble !

